

Article paru dans *Réalités neuchâteloises* le 6 octobre 2006

De tétras en tritons Question du groupe libéral-ppn

Derrière un titre aux allures d'exercice d'élocution se cache un malaise croissant dans les Montagnes neuchâteloises. A tel point que notre groupe a déposé une question lors de la dernière session du Grand Conseil dont voici la teneur, ainsi que quelques éléments de la réponse apportée par le chef du département, Fernand Cuche.

En effet, les coups de butoir contre le développement touristique et économique sont de plus en plus nombreux, qu'il s'agisse d'*interdiction* d'atterrissages en hélicoptère, d'*interdiction* de slalom automobile ou encore d'*interdiction* de championnat de course d'orientation.

Dernière victime en date de cette tendance liberticide: une course de motocross annulée à Brot-Plamboz, faute de terrain disponible et faute d'autorisation cantonale, ledit terrain étant dans une zone réservée à la migration des tritons (sic). Le service cantonal concerné a toutefois admis la possibilité d'organiser la course une année sur deux; sans doute celle que choisissent les tritons pour ne pas migrer...

Hormis la perte sèche enregistrée par les organisateurs et l'image désastreuse de notre canton en-dehors de nos frontières, ces *interdictions* à répétition contrastent fortement avec les sujets abordés lors des séances dans le cadre du projet de région RUN. Les communes y présentent toutes des idées volontaristes afin de rendre leur région attractive et pleine de vitalité; sous l'encouragement bienveillant du Gouvernement.

Dès lors, se pose de plus en plus souvent la question de la confiance, outil indispensable à une bonne collaboration.

- Les associations locales doivent-elles renoncer désormais à organiser la moindre manifestation dans les Montagnes, par crainte d'une interdiction de dernière minute?
- Les communes peuvent-elles toujours participer aux séances RUN sans arrière-pensée et sans craindre qu'un service cantonal n'intervienne ultérieurement afin de contrecarrer leurs intentions?
- Le Conseil d'État envisage-t-il d'informer les services cantonaux de l'existence du processus RUN afin de concilier les intentions gouvernementales et les actes de l'administration?

Réponse

La réponse à ces questions a été à la hauteur des attentes de notre groupe : décevante. Aux interrogations, on a répondu sur trois thèmes: interdictions (ben tiens...), réflexion et éducation:

Interdictions : le Conseil d'État envisage de compléter le système législatif afin d'interdire purement et simplement les atterrissages d'hélicoptères en campagne dans certains endroits. De la part d'un gouvernement qui se moque comme de l'an 40 de l'importance des activités aéronautiques dans notre canton, nous n'en attendions pas plus. Nous nous réjouissons de voir notre petit canton aborder la question d'interdictions dans un domaine régi par des lois fédérales et des accords internationaux.

Réflexion : A la question de l'inadéquation entre les décisions des services qui vont à l'encontre des options stratégiques du gouvernement, une journée de "réflexion" a été agendée à début novembre. Nous en attendons les conclusions avec impatience afin de savoir si cela vaudra la peine ou non de continuer les travaux liés au RUN. Espérons que le thème de la lenteur des décisions sera aussi abordé, lorsqu'on sait que la réponse à la demande d'autorisation pour le motocross date du début du mois de juin et que la réponse est arrivée plus de 2 mois plus tard...

Education : C'est le seul point qui ne mérite pas (trop) d'ironie de notre part et nous sommes assez favorables à ce que les aspects de protection de l'environnement fassent l'objet de mesures de sensibilisation. Mais pas à n'importe quel prix. Nous tenons à ce que l'on fasse de l'écologie et pas de l'écologisme intégriste. Les organisateurs de courses en tout genre sont des gens intelligents et prêts à prendre cet aspect en compte. Mais il s'agit de faire la part des choses.

Conclusion

Notre groupe est extrêmement déçu de la façon dont on fait passer l'environnement par-dessus tout, au mépris même des populations locales. On élève les uns contre les autres. On bride l'élan des collectivités locales avec des mesures administratives bornées. En maintenant ouverte la guerre entre les tenants de la pensée unique verte, un peu passésistes et ceux qui travaillent au développement harmonieux de notre canton, le Gouvernement crée un blocage qui va croissant.

La confiance est entamée, y compris dans une population qui se mord les doigts d'avoir un peu trop voté vert en avril 2005.

Quel dommage que la motion de censure n'existe pas...

Yvan Botteron

Député

Les Ponts-de-Martel